L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI 3 JUILLET 1880

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 3 juillet.—Température—Temps clair ou partiellement couvert, vents du sud, température et baromètre à peu près stationnaires.

Température du 2 juillet 1880.

Thermomètre de C. DURAND, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	75	24
Midi	86	30
2 P. M.	90	32
6 P.M.	84	29

Bureau météorologique.

Vendredi, 2 juillet, 8 h. 56 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Memphis, Tenn	93	Louisville, Ky	75
Nashville, Tenn	91	Memphis, Tenn	88
Mobile, Ala	93	Mobile, Ala	91
Montgomery, Ala	72	Montgomery, Ala	94
Vicksburg, Miss	80	Nashville, Tenn	72
Shreveport, La	81	New Orleans, La	89
Vicksburg, Miss	69	Omaha, Neb	92
Davenport, Iowa	73	Pittsburgh, Pa	79
Memphis, Tenn	93	Shreveport, La	94
Natchez, Miss	88	St Louis, Mo	89
Omaha, Neb	70	St Paul, Minn	69
Pittsburgh, Pa	75	Vicksburg, Miss	91
La Crosse, Wis	74	Vicksburg, Miss	91
Leavenworth, Kan	78	Yankton, D. T	83

Maximum des eaux au-dessus de l'étiage (eaux en plus basses).

Memphis, Tenn	5.02	Nashville, Tenn	6.06
Cairo, Ill	26.00	New Orleans*	3.07
Chattanooga, T	10.07	Omaha, Neb	16.11
Davenport, I	12.10	Pittsburgh, Pa	3.04
Fort Smith, Ark	17.07	Shreveport, La	13.04
La Crosse, Wis	8.05	St Louis, Mo	23.02
Leavenworth, K	14.10	St Paul, Minn	8.04
Memphis, Tenn	6.10	Vicksburg, Miss	25.06
Nashville, Tenn	20.06	Yankton	11.06

*Les heures du niveau des hautes eaux de 1874.

L. L. DUNNE,
Sergent Signal Corps, U. S. A.

Mariages, Naissances et décès inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières vingt-quatre heures :

MARIAGES—Martin L. Digg à Mlle C. Archie. M. M. Lesser à Mlle M. Fabacher.

V. Hoerner Jr. à Mlle P. Berlo.

MARIAGES—Mme P. Hy Sexton, une fille, 28 juin.

Mme Jules Kats, une fille, 23 avril.

E. Noël, une fille, 16 juin.

J. H. Kirkpatrick, un garçon, 26 juin.

Frank Grass, une fille, 25 juin.

DÉCÈS—Ida Kotolo, 16 mois, No 287 rue Ste-Anne.

J. Johnson, c., 5 mois, No 306 rue de Chartres.

Edw. McG. B. Kennard, 9 ans, Ma 841 rue St-Charles.

Cora White, c., 2 semaines, No 250 rue Delord.

F. Lastrel, 67 ans Petites Ecaire des Pauvres, native de Reine Rose.

Thomas Williams, 11 ans, No 40 rue Port.

J. Armstrong, c., 1 an, coin des rues Adams et Berthez.

Francis Foley, c., 6 mois, rue Tonti, près Labadie.

Mlle S. Tuhri, 35 ans, No 29 rue Colisée, native de la Hollande.

Paul Lacrue, 5 ans, coin des rues St-Philippe et Marigny.

Rebecca Gonzalès, c., 56 ans, rue St-Denis, près Quatrième.

S. E. Franklin, c., 48 ans, rue Quatrième.

Emily Allen, 2 ans, Mandeville.

A. Hatter, 2 ans, coin des rues Barthelemy et Rose Enfants.

Margaret L. Thomas, 2 ans, No 164 rue Moreau.

La cinquième grande régate annuelle de la société de canotiers amateurs de la Louisiane est fixée au lundi et au mardi, 26 et 27 du courant.

Tous les clubs (régulièrement organisés) de l'Etat sont invités à y prendre part. C'est la question de suprématie du "championship" qui s'y décidera.

Les courses auront lieu sur le Lac Pontchartrain, à l'extrémité du nouveau canal, dans l'ordre suivant :

—Le lundi—

1. Junior single scull shell.
2. Four-oared gig.
3. Double scull.
4. Light weight single scull shell—pour les rameurs pesant moins de 125 livres.

—Le mardi—

1. Senior single scull.
2. Four-oared barge.
3. Single scull working boat.
4. Four-oared shell.

—Prix—

Junior single scull shell, une médaille en or.

Senior single scull shell, le drapeau du "champion" et une médaille en or.

Senior single scull shell, pour des rameurs pesant moins de 125 livres, une médaille en or.

Single scull working boat, une médaille en or.

Double scull shell, deux médailles en or.

Four-oared barge, cinq médailles en or.

Four-oared gig, quatre médailles en or.

Four-oared shell, le drapeau du "champion" et quatre médailles en or.

—Distances—

Single scull shells and working boat, un mille, au but, et retour.

Double scull shells " " "

Four-oared barges " " "

Four-oared gigs " " "

Four-oared shells " " "

En cas de mauvais temps, les juges renverront les courses d'un jour à un autre, à leur gré.

Les inscriptions ou "entries" devront être faites au plus tard le 20 juillet. Les rameurs qui désirent prendre part aux joutes sont priés de s'adresser au secrétaire du comité des régates, M. H. G. Burkhardt, bureaux du préposé à l'enregistrement des électeurs.

Comités des régates :

John Fitzpatrick, chairman, Perseverance Rowing Club;
Alfred Moss, Eclipse Rowing Club, remplissant fonctions de chairman;
H. G. Burkhardt, Hope Rowing Club;
C. Buchanan, Orléans Rowing Club;
M. Peters, Eclipse Rowing Club;
J. W. Coyle, Perseverance Rowing Club;
D. Hartnett, Atlantic Rowing Club;
C. Fitzsimmons, Howard Rowing Club;
P. Gallagher, Riverside Rowing Club;
T. Vizard, Magnolia Rowing Club.

Une circulaire du bureau d'agriculture et d'immigration.—Voici la traduction d'une circulaire que le bureau d'agriculture et d'immigration vient d'adresser aux consuls américains à Buenos-Ayres, Rio Janeiro, Uruguay, Montevideo et la Confédération Argentine :

Nlle-Orléans, 1er juillet 1880.

Cher monsieur—Les désordres qui règnent dans les républiques de la rivière La Platte me fournissent l'occasion de vous informer que les fermiers désirant prendre passage sur les steamers de la ligne "Astronomical" trouveront aisément à s'employer sur nos habitations sucrières et sotonnières où ils gagneront 75 sous par jour. Ils ne nourrissent sur nos domaines, l'époque de la roulaison de la canne et de la cueillette, ils gagneront davantage. Les travailleurs ont l'usage gratuit d'une demeure comfortable et d'une terre pour la culture de légumes.

Les steamers qui transportent des émigrés et du coton d'ici à La Platta et Rio trouveraient leur intérêt à nous amener les émigrants. Si je peux savoir par une dépêche télégraphique de vous ou des agents de compagnies de steamers, le nombre d'immigrants qu'un steamer qui occupe doit apporter, je verrai à ce que tout soit prêt pour leur transport sur les habitations aussitôt après leur arrivée, et ils ne tarderont pas à gagner leur vie.

Je suis, etc.,

WM. H. HARRIS,
Commissaire.

Nominations. — Hier, le gouverneur intérimaire a nommé :

J. B. Snyder, inspecteur des poids et mesures de la paroisse Tensas ;

U. N. Pigg, juge de paix du quatrième ward de la paroisse Bienville ;

O. S. Smith, notaire de la paroisse Avoyelles :

W. L. Jones, inspecteur des poids et mesures de la paroisse Livingston ;

B. J. Green, juge de paix du quatrième ward de la paroisse Ascension.

Cours Criminelles.—A la cour criminelle supérieure, A. E. Robineau, qui s'était reconnu coupable de port d'armes cachées, a été condamné à cinq piastres d'amende.

Le ministère public a renoncé à la poursuite de John G. McMahon, que le grand jury a, le 21 mai dernier, trouvé lieu à poursuivre sous l'accusation d'avoir détourné un billet hypothécaire, le 8 août 1879, au préjudice de Conrad Hepp.

Le grand jury a siégé hier et a trouvé lieu à poursuivre Amédée Peneguy pour être arrêté nuitamment chez Mme Marie Robert, au coin de la rue Sauvage et de la grande route St. Jean, et d'avoir assailli Mme Robert.

Le jugement de Mme M. Bnah, accusée d'avoir, le 20 mars 1880, dans la rue Fulton, entre les rues Soraparu et Philippe, détourné cent yardes de patrons de robes de soie évaluée à $300 et que W. P. Terrell l'avait chargée de vendre, a commencé hier matin; le jury a rendu un verdict de non-culpabilité.

A la première cour de district, E. Bernardez et John Duby, sont accusés de voies de fait ; Morris Holmes, de s'être introduit, de jour, dans une maison ; John Raby, de blessures ; John Baker, Fred. Seibert, Mme Thompson Smith, Thomas Gorman et Edward Miller, de vol.

Abe Wilcox, accusé de voies de fait, s'est déclaré innocent. Cautionnement.

Edward Smith, c, accusé de voies de fait, a été condamné à une piastre d'amende ou cinq heures de prison de paroisse.

M. Frank J. Lotten, sous-greffier, a été nommé interprète de la cour.

Cour du juge Hiltemberger.—Augustus Bennet, accusé de voies de fait et de décharge d'armes dans les limites de la ville; Eugène Guillaume, d'attaque, ont fourni, le premier, un cautionnement de $500; le second, un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

Albert Williams, accusé de vol, n'ayant pu fournir un cautionnement de $250, a été envoyé en prison.

Le juge a acquitté Jacob Buts, qu'un affidavit accusait de vol.

Annie Murphy, pour bris de paix et langage obscène, a été requise de donner un cautionnement de $150 pour répondre de sa bonne conduite. A défaut de cautionnement elle passera dix jours en prison.

Kate Murphy, accusée d'ivrognerie, de bris de paix et de langage obscène, a été condamnée à $10 d'amende ou vingt jours de prison.

Eugène Collins, accusé de voies de fait, a dû donner un cautionnement de $250 pour répondre de sa comparution.

Armand Favre pour s'être enivré et avoir troublé la paix, a été condamné à une amende de $15 ou à trente jours de prison.

Cour du juge Sheehan.—Gus. Sberamier, accusé de s'être enivré, d'avoir troublé la paix et de s'être servi d'un langage obscène; Louisa Woods, accusée d'insultes; J. A. Walker et M. Heyman, accusés d'avoir enfreint l'ordonnance 2304, qui indique le côté de la rue du Canal où doivent passer les véhicules qui vont au Lac ou en reviennent ont été condamnés à une amende de $5 ou à dix jours de prison.

Le juge a acquitté Bettie Jackson, accusée de s'être introduite, de jour, dans une maison, et d'y avoir commis un vol ; J. A. Aiken, accusé de voies de fait ; Jim Morrison, d'insultes.

Harriet Dastute, déclarée atteinte d'aliénation mentale, a été envoyée à l'asile.

D. J. Searcey, pour avoir insulté une dame au marché Poydras, a été condamné à une amende de $20 ou à vingt jours de prison de paroisse.

John Callihan et James Martin ont été condamnés à une amende de $5 ou à dix jours de prison.

Paragraphes.—Demain, 4 juillet, aux Fair Grounds, cinième fête annuelle de la société de bienfaisance des commis, grand feu d'artifices, concert et bal. Il y aura foule.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $25,148 39, dont $5,174 81, provenant du département du revenu intérieur, $1,110 70, en argent, et $4,19, en billets, provenant de la douane, $9000 du bureau de poste, $10,443 88 de différentes sources.

—La foudre est tombée dans plusieurs endroits de la ville pendant le dernier orage, mais, heureusement, sans causer de sérieux dégats. Au plus fort de la tourmente le fluide électrique a frappé une maison située rue Rochebleve près Poydras, appartenant à M. P. G. O'Meallie, et habitée par Mme Reilley. La cheminée, et une grande partie de la toiture ont été sérieusement endommagées. Plusieurs meubles ont été brisés par la foudre, et Mme Reilley, qui était dans sa chambre à coucher, est restée près d'une heure sans donner signe de vie. A peu près à la même heure, le nègre "Sophinie", balayeur de cour, amassait, au même temps, la pacotille qu'il avait à vendre, rue de l'Esplanade, a été frappé par la foudre.

—H. Cramer a fait arrêter, à la gare du chemin de fer de la Mobile, W. J. Megeare qu'il accuse de vol de certaines marchandises.

—Un chien a été tué à l'encoignure Conti et Johnson.

—Une lampe à huile de gasoline a fait explosion chez M. Eallnghell, coin Conti et Johnson. Il n'y a pas eu de dommages sérieux.

—Le pont du coin des rues St-Bernard et Claiborne a besoin de réparations.

—Le bureau que la dernière Législature a chargé de faire reconstruire le capitole, à Bâton Rouge, a siégé de nouveau, hier, dans le salon du gouverneur. Il a ratifié ce qui a été fait jeudi, par les contracteurs ont été requis de venir signer les contrats et de fournir les cautionnements. Le bureau s'est ensuite ajourné pour se réunir à Bâton Rouge lorsque le président le convoquera.

—Ed. Ivy, colonel durant la guerre de sécession, a été élu lieutenant-colonel du Crescent Regiment, en remplacement de E. B. Pleasants, qui n'a pas accepté le grade.

—Les économies d'été ayant commencé à la douane, bien des employés ont déjà perdu leurs places, et beaucoup d'autres sont sur le point de partager leur sort. Le bruit court que les fonctionnaires coupables ou même soupçonnés de Grantisme n'ont pas de faveurs à attendre des autorités.

—M. Jno. Walker, demeurant au No 221 de la rue St. Louis, a fait arrêter Caroline Young qu'il accuse de vol. Plus tard, on apprenait que l'on croit avoir attenir à Walker, a été trouvée dans la rue Dryades, près Gravier.

—Les droits non donné, à la sous-trésorerie de notre ville, en juin, $209,669 81, dont $93,306 en or, $93,818 en billets, $22,545 81 en argent.

—A la demande d'un grand nombre de membres, le Cotton Exchange sera fermé aujourd'hui et lundi.

—A la deuxième cour de district, la succession de Mary Unforsake, femme de Jacob Powell ; celle de Mme Eunice Woods, veuve, en premières noces, de E. D. Hartwell, et, en secondes noces, de Richard P. Rice ; celle de Patrick J. Call ; celle de Victor Ed. Renaud—sont ouvertes. Sidney Roach a été émancipé.

—Hier matin, vers dix heures, un cheval, effrayé par un sifflet d'une locomotive du chemin de fer de Mobile, qui passait dans la rue des Champs-Elysées, près Royale, s'est cabré et a renversé une femme de couleur et son petit enfant qui ont reçu des contusions. La femme, dont le nom est Maggie Bowers, a été transportée, ainsi que l'enfant, à la pharmacie Llado, coin Royale et Français, où les premiers soins leur ont été donnés. Au bout de quelques minutes, Maggie qui n'a souffert pas beaucoup de sa chûte, a amené son enfant à son domicile, rue Espagne, entre les rues Morales et Urquhart. Le cheval, propriété de Franz et Schoer, entrepreneurs de pompes funèbres, a été grièvement blessé en tombant dans le ruisseau.

—Depuis plusieurs jours une bande de gamins s'amuse, tous les après-midi, à insulter les dames et les enfants qui passent sur le pont de la rue Melpomène au coin de la rue St. Charles. Le fait est signalé à l'attention de la police.

—Hier après-midi, entre 4 et 5 heures, le corps d'un homme blanc a été trouvé flottant en face de la rue Hendu, à deux lieues au-dessous du canal Verret. Le coroner en a été averti.

—Le magnifique steamer "Louisiana" de la ligne Cromwell, est arrivé, hier soir, à son quai. Il est venu de New-York à l'embouchure du fleuve en cinq jours et quelques heures. C'est le plus court voyage qui ait encore été fait d'un port à l'autre.

—Un nommé Louis, c., a été envoyé malade à l'hôpital, du coin des rues Poydras et Bassin.

—Hier soir, à dix heures et demie, Jake Johnson, c., a été arrêté dans la rue Julie ; il est accusé d'avoir menacé de tuer Lucy Bailey.

—Hier, à midi, John P. Steiner, collecteur de P. Machoca, a été arrêté au coin des rues Canal et Camp. M. Machoca l'accuse de détournement de fonds.

—Hier soir, à onze heures, Susan Clark, Martha Thomas, Mary Landry, Clara Foster et Charlotte Williams ont été arrêtées, au coin des rues Baronne et Girod, pour avoir troublé la paix.

—Hier, un des poteaux qui soutiennent le balcon de l'Hôtel Commercial, s'est cassé et est tombé sur Mary Corsa, petite fille, qui dans le moment jouait sur le trottoir; elle a eu le bras droit cassé au dessous du coude. Sa mère l'a faite transporter à l'hôpital.

Ventes inscrites au Bureau de l'annotateur des hypothèques :

Veuve M. Gateman à Mme S. Prattini, un terrain et bâtisses, 30x100, rue St-Pierre, sous Mine.

Pierre Tangui à Alexander Gainier, un terrain et bâtisses, 30x97, rue Annette, entre Prieur et Claiborne.

Veuve E. Hoa à L. F. Sivori, un terrain et bâtisses, 29x74, rue Hôpital, entre Bourgogne et Claiborne.

Antonio Sancho à Stanislas Marthieu, un terrain et bâtisses, 33x99, rue Urselines, entre Levée et Chartres.

Mme M. L. Walker à Henry H. Hall, un terrain et bâtisses, 60x53, rue Calliope, entre Prytania et Chestnut.

Michael Shelly Jr. à Michael Shelly Sr.—1 Deux terrains et bâtisses, 30x100, rue Annunciation, entre St Andrew et Josephine. 2. Un terrain et bâtisses, 24x91, rue Tchoupitoulas, coin Calliope. 3. Un terrain et bâtisses, 30x127, rue Felicité, coin Constance. 4. Un demi terrain et bâtisses, 24x106, rue Commerce, entre Saint Joseph et Julia.....$4,500

Peter McGivney à Sam'l Andrews, un terrain et bâtisses, 29x123, rue l'avenue Prytania, entre Peters et Alex.....

J. Bloom à Mme Mary Ann Bloom, un terrain et bâtisses, 30x120, rue Bourgogne, entre Claiborne et Robertson.....

Mme Mary Ann Bloom à Mme Mary Ann Bloom, un terrain et bâtisses, 30x120, rue Bourgogne, entre Claiborne et Robertson.....

Joseph Bloom à Mme Mary Ann Bloom, un terrain et bâtisses, 30x120, rue Bourgogne, entre Claiborne et Robertson.....

Joseph Bloom à Mme Mary Ann Bloom, un terrain et bâtisses, 30x120, rue Bourgogne, entre Claiborne et Robertson.....

Jockey Club. 1. Un terrain de terre sur le chemin Creole. 2. Neuf terrains, 30x140, rue Fortin, entre le chemin Gentilly et Bayou Sauvage. 3. Un terrain et bâtisses, sur le chemin Gentilly. 4. Un terrain et bâtisses, sur le chemin Creole. 5. Treize terrains compris entre la rue Fortin, les chemins Creole et Gentilly. 6. Trois terrains, 50x180, sur le chemin Gentilly.....$35,000

Première grande excursion de 4 juillet à la Nouvelle-Ibérie.—La première grande excursion de la Nouvelle-Orléans à la Nouvelle-Ibérie, a lieu demain, dimanche, 4 juillet, par le chemin de fer de Morgan, sous les auspices de la société composée des anciens soldats de la division louisianaise de l'armée du nord de la Virginie.

La recette sera ajoutée à la somme destinée à l'érection du tombeau de la société.

Le prix du billet est de deux piastres—aller et retour.

Le farry quittera le pied de la rue Ste-Anne à sept heures précises du matin.

La société a fait de grands préparatifs en vue de cette excursion, qui offre à ceux de nos citoyens qui n'ont jamais été au-delà de Thibodeaux ville une occasion rare de traverser, à peu de frais, un beau pays, et de passer quelques heures dans une des plus admirables parties de la magnifique région des Attakapas.

Les habitants de la Nlle-Ibérie se préparent à recevoir dignement les "excursionistes" ; nous en trouvons la preuve dans l'article suivant que nous extrayons du *Journal d'Ibérie* :

La Vieille armée de la Virginie du Nord et les Continentals Guards de la Nlle-Orléans feront leur apparition à 1 heure de l'après-midi dans notre ville.

101 coups de canon seront tirés pour saluer leur arrivée.

Les officiers et les soldats en uniforme.

Une parade sera déployée.

Depuis que le chemin de fer Morgan traverse les verdoyantes prairies des Attakapas, les excursions des différentes parties voisines de la Nlle-Ibérie s'y multiplient. Une fois les compagnies de pompiers de Houma, une seconde celle de Thibodaux.—Le 4 juillet, date à jamais mémorable, nous serons visités par la *Vieille Armée de la Virginie du Nord*. Des comités choisis parmi les différentes sociétés de notre ville sont chargés de tout préparer, sans rien négliger, pour recevoir dignement dans ces champions aguerris de cette noble armée qui défendit sans relâche et jusqu'au dernier moment une si noble cause.

Et disons aussi que le but de cette armée, ou excursionnant, a pour but de recueillir un montant suffisant qui sera affecté à l'érection d'un monument à leurs frères d'armes morts en combattant.

Nous exhortons tout le monde, en particulier les dames, à déployer largement leur concours afin de donner le plus grand succès à cette excursion, qui sera pour nous tous un jour de fête, et nous fera oublier pour un moment nos chagrins domestiques.

Aujourd'hui! Honneur à l'innocensant progrès! Les chemins de fer et les télégraphes rapprochent les distances, permettent les visites fréquentes, raffermissent l'amitié et l'union qui doivent humainement exister entre les peuples voisins, qui, selon le proverbe, sont tous frères!!

Hourrah donc! pour nos vaillants champions que nous attendons le 4 juillet! Honneur au progrès!! Honneur à la civilisation !!

Honneur à Hancock! le sabre luisant de la démocratie, — à ses côtés, English individualité forte et mâle, Salut!!!

Nous sommes chargés d'inviter nos amis de St-Landry, Vermillion, St-Martin, Iberville, Lafourche, Jefferson, Orléans et même tampa, ils participeront à la fête préméditée qui s'annonce grandiosement.

Nous donnons ci-dessous, les noms des messieurs qui font partie des comités: M. Jules Dubus, président; M. N. P. Hacker, trésorier; M. A. J. Colgin, secrétaire; MM. Cha. Escudier; Oscar Dupré et A. Doré.

Un grand bal champêtre terminera la soirée, sous les auspices d'une brillante musique. Danseuses et danseurs seront abrités par de grands chênes séculaires et 10,000 lanternes vénitiennes illumineront cette brillante et immortelle soirée !

Le bonheur des enfants la quittade des parents :—*l'Etoile Rouge.*

Aux retraites champêtres du Nord.

Chicago à Milwaukee, 4 trains par jour.
Chicago à Madison, 2 trains par jour.
Chicago à Madias, 2 trains par jour.
Chicago à Sparta, 2 trains par jour.
Chicago à Green Bay, 2 trains par jour.
Chicago à Minneapolis, 2 trains par jour.
Chicago à Green Lake, 2 trains par jour.

Le train de minuit va Chicago à Green Lake, sans délai ni changement de char.

Des chars-dortoirs de Pullman vont de Chicago à Green Lake tous les samedis soir et reviennent à Chicago le dimanche soir.

Aucun autre chemin ne va à Green Lake

De Chicago à toutes les retraites champêtres du Nord, un à quatre trains par jour.

Tous les départs ci-dessus sont par le Chicago and North Western Railway.

C'est le seul chemin qui ait des Pullman cars au Nord de Chicago.

Passez par Chicago en allant au Nord.

Les agents de billets de tous les chemins de fer allant au Nord vous vendront des billets d'excursion par la voie du Chicago and North Western Railway.

C'est la route-modèle des touristes et s'est meilleure sous tous les rapports.

Black Creche pour messieurs, à l'Etoile Rouge.

ATHENEE LOUISIANAIS

Concours Littéraire de 1880.

PROGRAMME.

SUR LE RAPPORT d'une commission nommée pour préparer le Concours de cette année et composée de MM. Turpin (rapporteur), Limet, Martin, Fortier, l'Athénée a adopté les dispositions suivantes :

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 15 mars jusqu'au 31 octobre inclusivement.

Les manuscrits doivent être reçus au plus tard le 1er novembre. Ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge d'un quart de la largeur, et seulement sur le *recto* et *les lignes* : ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée *dans* laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Il est laissé à la discrétion du *comité d'examen* d'ouvrir les lettres des candidats qui auront mérité les médailles, pour assurer s'ils sont dans les conditions de concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée. On inscrira les noms des lauréats sur un tableau d'honneur affecté aux concours annuels.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui obtenu ou obtiendra la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes :

"Montrer comment une femme peut concilier les vertus domestiques avec les exigences du monde."

Pour les hommes :

"Exposer une idée générale des principaux remarques des Etats-Unis d'Amérique."

Les manuscrits doivent être adressés au secrétaire, P. O. Box 1294.

Le secrétaire perpétuel,

ALFRED MERCIER.

MEDAILLES

Décernées à l'Exposition Universelle de Paris de 1878.

MALAKOFF BITTERS

qui, lorsque l'indiquent les médailles et dessus, remporté le prix à la dernière exposition de Paris. C'est un apéritif agréable et savoureux, un stimulant sain composé d'ingrédients aromatis... ...ns fortifiant et un tonique d'un... ...ter est spécialement propre à

ALPH. WALZ,
26 RUE CONTI,

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES ETRANGERES

FRANCE.

Nouveaux détails sur la fermeture des maisons de jésuites.

Londres, 2—Une dépêche de Paris dit : Les établissements religieux fermés mercredi sont au nombre de 31, comptant 475 membres. Il en reste environ 30, qui, étant des établissements d'instruction, ont droit de subsister jusqu'au 31 août.

A Chambéry, deux ordres italiens, l'un d'hommes, l'autre de femmes, ont reçu notice d'avoir à quitter la France dans les quarante huit heures. Cette mesure a été prise en vertu de la loi de 1849 qui stipule l'expulsion des étrangers nuisibles au gouvernement.

Les Chartreux laissés libres par le gouvernement.

Londres, 2.—Une dépêche de Paris dit : Les moines de la Grand Chartreuse, fabriquent la fameuse liqueur qui porte leur nom, ne seront nullement inquiétés.

Un premier arrêt sur l'affaire de l'expulsion des jésuites.

Londres, 2—Une dépêche de Paris, en date d'hier soir, dit : Le 2, on s'attend à une discussion sur les décrets qui frappent les jésuites, à la Chambre des Députés, en même temps que la présentation au Sénat du rapport du comité sur l'amnistie plénière.

Déjà le juge président de la cour de Lille a renversé l'objection du préfet réservant la juridiction des tribunaux ordinaires, dans un jugement rendu aujourd'hui, jeudi. Le juge a déclaré que si la légalité des décrets n'est pas directement mise en question, cependant du moment qu'il y a réclamation contre leur application, c'est aux tribunaux civils à décider,

Les jésuites ont été expulsés sans aucune poursuite judiciaire; le fait de l'expulsion n'est pas un acte purement administratif; en conséquence il s'est déclaré compétent, et il a fixé le 2 pour les plaidoiries. Cet arrêt tend uniquement à rejeter l'exception faite par le préfet, mais ne préjuge rien sur le fond même de la question de la légalité des décrets.

L'archevêque d'Avignon prié de renvoyer les Jésuites qu'il avait reçus chez lui.

Londres, 2—L'archevêque d'Avignon avait offert l'hospitalité à un certain nombre de Jésuites expulsés, mais sur un télégramme du ministre de l'intérieur et des cultes, M. Constans, il a promis que les Jésuites quitteraient le palais dans la journée.

Démonstration du barreau contre les nouveaux procureurs généraux et les décrets qui frappent les Jésuites.

Lyon, 2—Quand les procureurs de la République nommés récemment à la place de ceux qui avaient donné leur démission comme protestation contre la mise à exécution des décrets anti-jésuitiques, sont entrés dans la cour d'appel pour prendre le serment d'office, tous les membres du barreau ont immédiatement quitté la cour en corps.

Semblable manifestation a eu lieu dans une autre cour.

Toute la presse espagnole condamne l'expulsion des Jésuites.

Sympathie générale pour eux.

Madrid, 2—Tous les journaux importants sont ministériels, sont radicaux, déplorent l'exécution des décrets contre les Jésuites en France.

Le gouvernement espagnol a accordé de nombreuses permissions d'établir des monastères et des collèges aux Jésuites qui l'ont demandé, soit à Madrid, soit dans les différentes parties de la péninsule.

Le cour, l'aristocratie, toutes les classes de la société témoignent la plus chaleureuse sympathie aux Jésuites.

Le rapport du comité du Sénat contre l'amnistie plénière.

Le rapport du comité sur le projet d'amnistie plénière a été lu au Sénat aujourd'hui.

Le comité a rejeté le projet à une majorité de 6 contre 3. La majorité se composait de 5 républicains et d'un membre de la droite.

Le projet, dit le rapport, ne désire pas l'amnistie.

Et ce n'est pas le moment de faire rentrer des assassins, quand on expulse les congrégations religieuses.

La seule concession que fasse le rapport, c'est de recommander de donner au gouvernement le pouvoir d'accorder de nombreuses grâces.

Démonstration hostile aux religieux dans le département de l'Hérault.

Paris, 2. — A Béziers, département de l'Hérault, il y a une grande agitation contre les ordres religieux. Hier, une députation de républicains est allée trouver le sous-préfet pour lui demander l'expulsion des Frères Franciscains.

Dans le soirée un rassemblement d'un millier de personnes a entouré le monastère des Franciscains ; plusieurs personnes même ont pénétré dans l'établissement. L'autorité militaire a dû disperser la foule.

Deux élections de libéraux à la Chambre des Communes.

Londres, 2—A l'élection d'hier, à Wallingford, pour remplacer M. Walter Wren, libéral, non admis à la Chambre des Communes, M. Ralli, libéral également, a été élu. Il a obtenu 567 voix contre 540 données au candidat conservateur, M. Hanbury.

Londres, 2—A l'élection d'hier, à Gravesend, pour remplacer M. Th. Beran, libéral, non admis, sir Sidney Waterlow, également libéral, a été élu. Il a obtenu 1504 voix contre 1284 données à sir Robert Peel, candidat conservateur.

La question des réformes discutée par la Porte.

Constantinople, 2—La Porte a discuté, hier, la partie de la récente note identique relative à l'Arménie. Il affirme que les ministres sont prêts à appliquer les réformes. L'emploi de l'état discuté par la commission de la Roumélie orientale ; par conséquent, il n'y aurait pas lieu à discuter de plan spécial pour l'Arménie.

La dernière séance de la conférence de Berlin.

Berlin, 2—La conférence s'est réunie hier pour la dernière fois. Elle a signé le protocole définitif et s'est mise d'accord sur les termes de la note qui doit être envoyée à la Porte.

La partie de la dette turque qui doit être supportée par la Grèce ainsi que la question de la liberté des cultes ont été les principaux objets de la discussion.

Envoi d'une note collective à la Turquie et à la Grèce.

Berlin, 2—La conférence a définitivement résolu d'envoyer une note collective à la Porte et à la Grèce. La note sera télégraphiée aux gouvernements des six puissances, puis de la télégraphier à leurs ambassadeurs à Constantinople et à Athènes. Elle y sera signée par ces ambassadeurs et présentée solennellement aux gouvernements de Grèce et de Turquie.

Adoption de la motion Gladstone en faveur de M. Bradlaugh.

Londres, 2—Pendant les débats qui ont eu lieu, à la Chambre des Communes, sur la motion de M. Gladstone, laquelle a pour but de permettre aux membres élus de se borner à une affirmation, s'ils le préfèrent au lieu de prendre le serment.

Sir Richard Norbone a combattu la motion et en a demandé le rejet. Après un discours de M. Gladstone, on est allé aux voix.

La proposition de rejeter la motion Gladstone a été mise aux voix et rejetée à une majorité de 303 contre 249.

M. Sullivan a présenté alors un amendement à l'effet de ne rendre la motion Gladstone applicable qu'à l'avenir. Cet amendement a été également rejeté à une majorité de 274 contre 230.

La motion à laquelle s'était ralliée tout le gouvernement a été alors adoptée, puis une autre motion du même, donnant à la motion déjà adoptée un caractère permanent.

Epizootie sur les bords de la mer Noire.—Incendie

Londres, 2—Une dépêche de Cologne dit : On annonce officiellement de St-Pétersbourg qu'une affreuyable épizootie fait rage dans 43 districts sur les rives de la mer Noire.

Même dépêche annonce un grand incendie à Rizaan, Russie. Soixante maisons ont été détruites et l'incendie fait rage encore.

Rejet du bill Parnell sur les secours à accorder à l'Irlande.

Londres, 2—Quand l'affaire de M. Bradlaugh eut été réglée hier soir, les débats reprirent sur le bill de secours de M. Parnell.

Le très honorable Wm. Forster, secrétaire en chef de l'Irlande, dit qu'il ne pouvait accepter le bill.

Parnell demanda alors l'ajournement de la discussion à samedi, à quoi objecta M. Forster, attendu que c'était le jour de la discussion du bill de secours du gouvernement.

La motion Parnell fut alors rejetée par 262 contre 222.

La Chambre ne put s'ajourner qu'à 3 heures 55 du matin, à cause de la longueur de la discussion sur l'affaire Bradlaugh.

Admission de M. Bradlaugh.

Londres, 2 — Cette après-midi, M. Bradlaugh a fait son affirmation, a aigné le rôle et a pris son siège au milieu du plus profond silence.

Envoi d'une escadre anglaise et française sur les côtes de la Grèce et de la Turquie.

Londres, 2—Une dépêche de Berlin au Pall Mall Gazette dit : Le rapport suivant lequel l'Angleterre et la France ont décidé d'un commun accord d'envoyer chacune une escadre croiser sur les côtes greco-turques, est confirmé.

Essai de résistance de la part de la Turquie.

Londres, 2—Le correspondant du Daily Telegraph à Pera dit qu'il apprend de bonne source que le ministre de l'intérieur, à la dernière séance du cabinet, a insisté pour que l'on accepte la décision de la conférence de Berlin, attendu que la résistance est impossible, et que si on la tentait, elle aurait des résultats bien plus désastreux que la perte de quelques provinces concédées. La majorité du cabinet est en faveur de la résistance. L'enrôlement des volontaires s'opère activement et ouvertement.

La note collective des puissances.

Berlin, 2. — Dans la note collective adressée à la Porte par les puissances européennes, celles-ci annoncent formellement que la ligne frontière de la Grèce a été définitivement fixée par la conférence et demandent à la Porte et à la Grèce d'accepter cette décision.

La Porte ne veut pas céder Dulcigno.

Constantinople, 2—Le secrétaire des affaires étrangères a informé les ambassadeurs des puissances que la Porte ne pouvait consentir à la cession de Dulcigno au Monténégro.

Constastinople, 2—La Porte, dans sa réponse relative à la question monténégrine, dit que par suite de la résistance des Albanais, il serait impossible d'abandonner Dulcigno ou les districts de Bojana.

Arrangements entre la Russie et le Japon.

Londres, 2—Le correspondant de Daily News à St Petersbourg, annonce que la Russie était en arrangements avec le Japon pour obtenir les approvisionnements nécessaires en cas de guerre avec la Chine.

La Porte mobilise son armée.

Constantinople, 2—Le bruit court ici que des ordres ont été donnés pour la mobil